

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/2017

Présents : M. Raymond FERRAUD, Maire, Mme Anne MICHEL, M. Roland PERROUSE, M. Christian BERTHOLLIER, Mme Lily GENSBITTEL, Mme Marle Jeanne D'HABERES, M. Daniel LOMBARD, Mme Muriel GOBINET, Mme Louisa BELAGGOUNE, Mme Bernadette MORELLE, M. Thierry MERMET PEROZ, Mme Céline YACONO, Mme Monique SANVIDO, Mme Anny LABARRE, M. Jean-Luc ROMPION, M. Pascal LECOCQ

Absents excusés : M. Jean PAGNIEZ, M. Olivier CASTELIN, M. Laurent REMOLIF

Pouvoirs : M. PAGNIEZ à Mme BELAGGOUNE, M. CASTELIN à M. LOMBARD

Compte-rendu de la réunion du 18/10/2017 : aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

11012017 - TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE – MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE LOT 02A DESAMIANTAGE

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 8 mars 2017, le Conseil Municipal a approuvé le projet de restructuration de l'Ecole Maternelle ainsi que le plan de financement.

Une consultation a été lancée le 10 octobre 2017 pour la réalisation des travaux de « désamiantage ». Après ouverture des plis puis classement des offres reçues, la Commission MAPA a proposé de retenir l'entreprise **SIDE d'Anneville Ambourville (76480)** pour un montant de **58 229,20 € HT** soit **69 875,04 € TTC**.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le lot « désamiantage » à ladite entreprise et autorise M. le Maire à signer le marché de travaux.

11022017 - CONSTRUCTION D'UN CLUB HOUSE, DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Monsieur le Maire rapporte que le Club de Tennis ne dispose pas de vestiaires équipés de douches et de sanitaires. Le Président du Club a donc sollicité les Municipalités pontoises pour la construction d'un club house à proximité des courts situés à La Baronnie.

Le projet étant estimé à **89 047 € HT**, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

11032017 - REMPLACEMENT DES FENETRES DE LA MAIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF « CEE CLASSIQUE »

Monsieur le Maire explique qu'il est envisagé de remplacer les fenêtres de la mairie car celles-ci sont vétustes et mal isolées.

Le coût des travaux s'élevant à **19 142,13 € HT (22 970,56 € TTC)**, il propose de solliciter une aide financière au titre des Certificats d'Economie d'Energie.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition.

11042017 - RESTAURATION DU RETABLE ET L'ESTRADE DE L'EGLISE - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA DRAC ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Monsieur le Maire rappelle que le retable et l'estrade de la Chapelle de l'Eglise des Carmes ont été endommagés par des remontées d'humidité. Leur restauration étant estimée à **30 380 € HT (36 456 € TTC)**, il propose de demander des aides financières auprès de la DRAC et du Conseil Départemental de la Savoie afin de financer ces travaux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la proposition.

11052017 - RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FSIL 2018

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 8 mars 2017, le Conseil Municipal a approuvé le projet de restructuration de l'Ecole Maternelle et sollicité des subventions auprès du Conseil Départemental de la Savoie ainsi qu'auprès de l'Etat au titre de la DETR et du FSIL (fonds de soutien à l'investissement public local).

Considérant que ce dossier n'a pas été retenu au titre du FSIL 2017 et compte tenu du coût prévisionnel de l'opération s'élevant à **1 104 133 € HT**, le Conseil Municipal décide de déposer une nouvelle demande d'aide financière au titre du FSIL 2018.

11062017 - BUDGET 2017 - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Vu la nécessité de modifier les crédits inscrits au BP 2017, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les virements de crédits détaillés ci-après :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
	022	Dépenses imprévues	-12 000 €	
011	6227	Frais d'actes et de contentieux	+12 000 €	
		TOTAL	0 €	

INVESTISSEMENT				
Opéra.	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
2710	202	Révision du PLU	+4 000 €	
2470	21318	Eglise des Carmes	-4 000 €	
		TOTAL	0 €	

11072017 - RESTRUCTURATION DE L'ECOLE MATERNELLE - CHOIX DE LA PROCEDURE ET LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de recourir à la procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016) pour la passation des marchés de travaux et charge Monsieur le Maire d'engager la procédure de consultation des entreprises.

Décisions prises en application de l'article 2122-22 du CGCT :

Monsieur le Maire donne lecture des décisions qu'il a prises en vertu des délégations que le Conseil Municipal lui octroyées par délibération du 21 mai 2014 :

- N° 32.2017 : signature d'un contrat avec la Chambre d'Agriculture de la Savoie pour la réalisation du diagnostic agricole dans le cadre de la révision du PLU,
- N° 33.2017 : signature d'un contrat avec la Société BERGER-LEVRAULT pour le suivi des progiciels e.magnus et la maintenance du logiciel Oracle
- N° 34.2017 : signature d'un contrat avec l'entreprise SANCY de Saint-Béron (73520) pour le déneigement de la Commune, saison 2017/2018

Informations diverses et comptes-rendus :

- Fleurissement : la commission départementale a souligné les efforts fait par la Commune pour embellir la Place du 8 mai et le fleurissement du jardin de ville.
- Vœux de la municipalité : la cérémonie de vœux est fixée au vendredi 12 janvier 2018
- Transports scolaires : ils sont financés par la Région, le Département et la CCVG. Sur Pont-de-Beauvoisin, 24 enfants du primaire bénéficient du service.

- SIEGA : le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au Cabinet MERLIN. Au programme des travaux, il est prévu notamment d'achever les travaux de transit Domessin/Belmont dans les mois à venir et dans le cadre du schéma directeur, de rénover les deux stations d'épuration de Champagneux et celle de St Genix-sur-Guiers en 2020/2021.
- SIAGA : la compétence GEMAPI sera prise par les communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2018. Un nouveau conseil syndical composé de 21 membres devrait être mis en place au 30 juin 2018.
- SICTOM : la collecte des sacs jaunes au porte à porte devrait être supprimée mi-février et remplacée par des apports volontaires aux points de collecte (conteneurs).
- Révision du PLU : deux réunions de travail ont déjà eu lieu avec le bureau d'études et Mme MASBOU du SCOT de l'Avant Pays Savoyard. La prochaine réunion de la commission PLU portera sur le projet de PADD.
- Présentation du SDIS par M. Christian BERTHOLLIER : effectifs (professionnels et bénévoles), nombre d'interventions, budget....

La séance est levée à 21h30.



Le Maire,

Raymond FERRAUD